PROGRAMME DES SPECTACLES

KURSAAL DE LILLE

Aujourd'hui lundi, à 8 heures 1/2, Tournée Albert Chartier : LA VEUVE JOYEUSE, opérette en 3 actes.

A L'HIPPODROME LILLOIS

La matinée et la soirée d'hier ont obtenu un énorme succès. Les vues en couleurs et en relief furent très applaudies par le nombreux public qui emplissait l'Hippodrome.

Aujourd'hui, représentation à huit heures et demie : pour la dernière fois, le match Sam Mac Vea-Jim Johnson.

Prix des places : Stalles, 1 fr. 50 ; premières, 1 fr. ; secondes, 0 fr. 50 ; troisièmes, 0 fr. 30.

HIPPODROME LILLOIS
SPLENDID-CINEMA-ATTRACTIONS

Aujourd'hui, et jours suivants, à 8 heures et demie du soir, attractions nouvelles.

A partir du 1er Avril, à 5 heures et jours suivants

LILLIANA

TROUPE LOLLI
Instrumentale et Vocale.

— ENTRÉE GRATUITE —

A L'OFFICIEL

PONTS ET CHAUSSEES

Par arrêté du 27 avril 1911, M. Secq Charles-Augustin, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées de 1re classe, détaché, dans le département du Nord, au service municipal de la ville d'Armentières, a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite (application de l'article 5, paragraphe 1er, de la loi du 9 juin 1853).

Cette disposition remontera au 1er avril 1911, date à laquelle M. Secq a cessé ses fonctions.

— Par arrêté du 27 avril 1911, M. Duhamel Pierre, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées de 2me classe, actuellement attaché, dans le département du Pas-de-Calais, au service maritime, a été affecté, à dater du 16 mai 1911, dans le département de Seine-et-Oise, au service ordinaire, en remplacement de M. Le Du, décédé.

Comice Agricole de l'Arrondissement de Lille

LE CONCOURS DE BERSEE

Les concours du Comice Agricole de Lille auront lieu cette année à Bersée (Canton de Pont-à-Marcq), les 8, 9 et 10 juillet.

Cette année, l'Exposition internationale d'instruments et machines agricoles sera complétée par des expériences et démonstrations publiques de traite mécanique des vaches, question de haute actualité qui intéresse tous les laitiers.

Des concours d'animaux reproducteurs des races chevaline, bovine, porcine et ovine,

Des concours spéciaux de volailles, animaux de basse-cour et chiens servant à l'agriculture et de produits agricoles et maraîchers compléteront les fêtes agricoles de Bersée.

D'importantes primes, objets d'art et médailles sont affectés à ces concours et expositions.

Le programme prévoit en outre une visite des fermes et des jardins du canton de Pont-à-Marcq.

Un concours de vieux serviteurs de l'agriculture.

La monographie de la culture de la chicorée est mise au concours avec primes spéciales.

Les demandes d'inscription devront être adressées au secrétariat général, 122, rue de Paris, à Lille, avant le 1er juillet, au plus tard.

Le programme complet sera envoyé sur demande.

Nous croyons devoir faire remarquer que c'est la première fois en France qu'auront lieu des essais pratiques et publics de traite mécanique des vaches. Nous ne sommes pas surpris que le mérite de cette initiative revienne au Comice de Lille, qui nous a habitués de le voir toujours à l'avant-garde du progrès.

N'est-ce pas à Lille, d'ailleurs, que sur l'initiative de M. Numa-Rousse, secrétaire général du Comice, cette question de la traite mécanique des vaches fut mise à l'étude, il y a quatre ans déjà, et des récompenses prévues pour les meilleurs appareils.

Une réunion

Dans sa séance de mercredi dernier, le Comice Agricole de Lille, après avoir entendu la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, et examiné la correspondance, est revenu sur le vœu émis précédemment, relatif à la question du sucre et de l'alcool et demandant comme remède à la situation, l'abaissement du droit de consommation sur les sucres.

M. le président souligne à cette occasion que le Comice est d'accord avec le Syndicat des Fabricants de Sucre et proteste à nouveau contre la Convention de Bruxelles, qui paralyse depuis si longtemps notre production sucrière.

L'ordre du jour appelle la question des transports par chemin de fer notamment, et la responsabilité des transporteurs, tant pour les délais de livraison que pour les avaries de route.

La loi Vigier-Rabier, depuis longtemps jugée insuffisante, un nouveau projet a été présenté dernièrement par MM. Bignon et Delabaye, qui donne satisfaction.

Le Comice se rallianl au texte déposé, demande que ce projet soit examiné et voté au plus tôt par le Parlement pour remédier à une situation préjudiciable à tous.

La réapparition de la fièvre aphteuse dans les étables du Nord ne pouvait laisser le Comice de Lille indifférent ; après avoir constaté que les mesures officielles nécessaires avaient été prises pour enrayer le mal, il a engagé les cultivateurs à suivre exactement les prescriptions édictées à ce sujet pour se garder de la terrible épizootie.

Il a appuyé enfin par un vœu la proposition de loi déposée à la Chambre par MM. G. Berry et Deloncle, relative à la suppression du privilège des bouilleurs de cru.

Guérissez-vous les indispositions de l'Estomac les
DRAGÉES de SANTÉ
guérissent CONSTIPATION maux de tête étourdissements maux de reins, etc.
la boîte de 100 1f50
E. DUBOIS 7, rue des Arts-LILLE

Se trouvent toutes bonnes Pharmacies.

Principaux dépôts du pays minier. — *Lens* : M. Willay. — *Liévin* : M. De Bomy. — *Hénin-Liétard* : M. Dachevitte.

Chronique Sportive

COURSES DE LILLE

TROISIEME REUNION

Hier, dimanche, 30 avril, a eu lieu à l'Hippodrome du Bois de la Deûle, la troisième réunion de l'année des Courses de Lille.

Cette réunion a été favorisée par un beau temps assez froid. Une foule énorme s'y pressait.

Durant le cours de la réunion, la musique du 43me régiment d'infanterie s'est fait entendre.

Voici les résultats des différentes épreuves :

PREMIERE COURSE. — Prix des Tribunes. — A réclamer pour 6000 francs. — Prix : 2000 fr. — Distance : 800 mètres environ. — Parcours numéro 1. — Course plate. — 12 inscrits, 9 partants.

Le départ est mauvais. Au premier tournant, l'élégance désarçonne son jockey, Monk, qui se relève sans mal.

1er « Arsène Lupin », à M. H. de Mumm (Lassus). — 2me, à une demi longueur, « La Scolie II », à M. R. de Ladoucette (Rodriguez). — 3me à deux longueurs « Bon Sang », au Comte Lon Barre.

Non placés : Fleur, Mirabeau, Le Lourous, La Sybillette, Lorraine, Vieux-Chêne.

PARI MUTUEL		Pesage	Tribun.	Pel.
Arsène Lupin	G.	81 00	72 50	70 00
—	P.	12 00	15 50	17 00
La Scolie II	P.	14 00	21 50	23 00
Bon Sang	P.	23 00	20 00	19 50

DEUXIEME COURSE. — Prix spécial de la Société Sportive d'encouragement (Première Catégorie). — Prix : 2000 francs. — Distance : 2200 mètres environ. — Parcours numéro 4. — Course plate. — 19 inscrits, 11 partants.

La Doute reste le départ.

1er « Malborough », à M. H. de Mumm (Lassus). — 2me à deux longueurs « Le Breau », à M. L. Bara (Bara). — 3me, à trois longueurs, « Bas les Masques II », à M. Champion (Monk). — 4me « Vincent », à M. Frank Jay Gould (Brunet).

Non placés : Fleurat, Emile, Mandoline V., Le Légère, La Laide, Sucre Sou, Damido, Myrtale.

PARI MUTUEL		Pesage	Tribun.	Pel.
Malborough	G.	30 50	27 50	27 50
—	P.	17 00	15 00	15 50
Le Breau	P.	21 00	19 50	16 00
Bas les Masq. II	P.	9 00	9 50	10 00

TROISIEME COURSE. — Prix des Amazones (Handicap). — Prix de la Société d'Encouragement. *Hors Ligne.* — 1500 francs. — Distance : 1000 mètres environ. — Parcours numéro 2. — Course Plate. — 17 inscrits, 9 partants.

1er « Espoir VI », au baron R. de Ladoucette (G. Sauvel). — 2me à deux longueurs, « Venise V », à M. A. Viguier (Charvet). — 3me, à une encolure « Tigrane II », à M. H. Say (Lescure). — 4me « Gobelle », à M. L. Lucas (Monk).

Non placés : Arcole II, Pompadour, Bradamante, Agrefeuille, Léa II.

PARI MUTUEL		Pesage	Tribun.	Pel.
Espoir VI	G.	33 00	44 50	42 00
—	P.	11 00	12 50	12 00
Venise V	P.	11 00	17 00	14 00
Tigrane II	P.	16 50	18 50	14 50

QUATRIEME COURSE. — Prix de la Deûle (au trot monté). — 1500 francs. — Distance : 2500 mètres. — 11 inscrits, 9 partants.

1er « Tholdy », à M. Dubois, A. Méquignon), en 4 m. 51 sec. 2/5. — 2me Huit, à M. Costenobel, (L. Méquignon), 4 m. 53 sec. — 3me « Neufchâteau », à M. Abel Bassigny Neveux, 4 m. 53 sec. 1/5. — 4me « Iris », à R. Chudde, en 4 min. 54 secondes.

Non placés : Incognito, Halte-là, Henriette, Téméraire, Après-midi.

PARI MUTUEL		Pesage	Tribun.	Pel.
Tholdy	G.	37 50	36 00	45 00
—	P.	9 50	11 00	12 50
Huit	P.	8 50	9 00	9 50
Neufchâteau	P.	7 50	9 00	9 00

CINQUIEME COURSE. — Prix de Flandre. — Steeple-Chase (Handicap). — A vendre aux enchères. — 3000 francs. — Distance : 3400 mètres environ. — Parcours numéro 10. — 15 inscrits, 5 partants.

Au départ, Kléber III et François Ier mènent le peloton et gardent leur place. Les obstacles sont aisément franchis.

1er « Kléber III », à M. Bourdalé, monté par son propriétaire. — 2me, à deux longueurs, François Ier », à M. L. Bara (Wright). — 3me « Fresnay », à M. H. Levé (Bossut).

Non placés : Piquavant, Baron II.

Kléber III est vendu aux enchères 500 francs à son propriétaire.

PARI MUTUEL		Pesage	Tribun.	Pel.
Kléber III	G.	20 50	23 50	21 00
—	P.	10 50	11 00	10 00
François Ier	P.	12 00	8 50	10 00

SIXIEME COURSE. — Prix National (Au trot monté ou attelé). — Rendement de distance par sommes gagnées. — 1500 francs. — Distance : 2850 mètres. — 25 inscrits, 18 partants.

1er « Goélette », à M. Q. Lievin (Swissen), en 4 m. 50 sec. 4/5. — 2me « Graville », à M. G. Lefebvre (Libert), en 4 m. 51 sec. — 3me, « Goélan », à M. Beauvois (Legros), en 4 m. 51 sec. 1/5. — 4me « Va Toujours », à M. H. Lefebvre, (Vandenbulcke), en 4 m. 53 sec. 2/5.

Non placés : Fierval, Ergoline, Iooya, Heros, Emouchet, Factueuse, Eclipse, Flottant, Haubourdinoise, Faustine, Ganymède, Godisson, Idoine, *Halte-là, Négociant, Houlette,*

PARI MUTUEL		Pesage	Tribun.	Pel.
Goélette	G.	33 50	32 50	34 50
—	P.	13 50	13 50	14 50
Graville	P.	38 50	68 50	35 00
Goélan	P.	35 50	56 00	40 50

La réunion a pris fin à cinq heures et demie. La prochaine réunion aura lieu le dimanche 14 mai.

GYMNASTIQUE
A LILLE

XXVe Anniversaire de la Société de gymnastique « La Française »

Le concert fête de gymnastique dont nous avons déjà parlé aura lieu à l'Hippodrome le dimanche 11 juin, à quatre heures de l'après-midi.

La musique des Sapeurs-Pompiers de Lille, M. Alfred Vandamme, ténor d'opéra-comique, Mme Vandamme-Weykaert, chanteuse, lauréate des Conservatoires de Paris et de Lille, et le spirituel et distingué artiste Galipaux de Paris assure la partie artistique.

Nous donnerons prochainement les numéros de la partie gymnique et rappelons que cette fête sera donnée au bénéfice de la société de secours mutuels du bataillon des Sapeurs-Pompiers de Lille.

A l'Avenir du Sud

C'est le dimanche 23 avril, à dix heures du matin, que s'est déroulé le concours de classement individuel de « l'Avenir du Sud ». Tous les gymnastes inscrits étaient présents en commença les épreuves diverses dans la salle.

A midi et demi, les épreuves de saut furent faites place Casquette. M. Noel Poppe sauta 1 m. 50. Les gymnastes rentrèrent ensuite dans la salle où un peu plus tard il leur fut donné connaissance du classement que voici :

4e catégorie : 1er prix, MM. Noel Pappe et A. Boursin ; 2e prix, M. Leprêtre ; 3e prix, M. P. Boursin.

3e catégorie : 1er, M. Dierick ; 2e, Lemerre ; 3e, Vlaminck ; 4e, Vandamme ; 5e, Noc.

2e catégorie : 1er, Bonteins ; 2e, Bodet ; 3e, Franck ; 4e, Crépin ; 5e, Petit.

1re catégorie : 1er, A. Vanhulle ; 2e, Roche ; 3e, Deman ; 4e, Métro ; 5e, Blanquart.

Puis MM. Détue et Jonquel prirent la parole pour les encourager à mieux faire de jour en jour et leur donnèrent rendez-vous à cinq heures.

C'est devant une salle comble que M. Jonquel, président fit la distribution des prix. La cérémonie terminée, il remit à MM. Poppe et Vanwyndveldt, au nom de la société, un cadeau. Au nom de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, il remit l'épingle en argent à M. Lucien Devismes pour le récompenser de ses services rendus. Puis à leur tour MM. Laurent et Jonquel reçurent un bronze pour le dévouement qu'ils apportent à la société.

COLOMBOPHILIE
A LIEVIN

Voici les résultats du concours organisé sur Creil chez M. Marquis, à Calonne-Liévin :

1er, Pottier O ; 2e, Lemaire H. ; 3e, Mastaing J. ; 4e, Lampin O. ; 5e, Dhermy Fr. ; 6e, Deruelle Léon ; 7e, Sévein ; 8e, Hourdain ; 9e, Urbal ; 10e, Maillet ; 11e, Sillaumé ; 12e, Delattre ; 13e, Robillard ; 14e, Lampin Ch. ; 15e, Maillet ; 16e, Lampin O. ; 17e, Lampin O. ; 18e, Devillers ; 19e, Lesne Jules ; 20e, Bince Henri ; 21e, Beugnet ; 22e, Coquide ; 23e, Tournay Léon ; 24e, L'Artilleur ; 25e, Delannoy ; 26e, Thobois F. ; 27e, Bruyère ; 28e, Tournay L. ; 29e, Borolle ; 30e, Wattrelot J. ; 31e, Manouvrier ; 32e, Tournay Léon ; 33e, Bertin ; 34e, Cattelet ; 35e, Dumetz ; 36e, Tahon ; 37e, Thobois Jules ; 38e, Warempu H. ; 39e, Buzière P. ; 40e, Wattrelot J. ; 41e, Durieux Jules ; 42e, Brissy Ch. ; 43e, Leroy Eugène.

Concours d'aujourd'hui lundi 1er mai

Chez M. Bizet, route de Lens, 55 francs d'honneur. Mise 0 fr. 50. (Rayon de 7 kilomètres). Sur Creil.

Chez M. Marquis, à Calonne, sur Clermont. Des objets d'art seront joués gratuitement.

Chez M. César Van Rompu, rue Jean-Baptiste-Defernez, sur Clermont.

A ERRE. — Grands Concours de Pigeons-Voyageurs offerts aux amateurs et aux sociétés invitées, sur Louvres le 14 Mai 1911. 75 fr. prix d'honneur sur Creil, le 16 juillet 1911. 75 fr. de prix d'honneur, répartis en 15 prix de 5 fr. La mise en panier aura lieu jour Louvres, le samedi 13 mai, et pour Creil le samedi 15 juillet frais et honneur 0,65 par pigeons, bague comprise. Mise facultative à un franc, un prix par 6 pigeons. Poule spéciale 0,50 par 50 pigeons. Poule spéciale à 1 franc par 25 inscriptions. Poule obligatoire unique à 0,10. Poule à 0,25 par 30 pigeons. Poule à 0,50, 1, 2, 3 et 5 francs par 6 pigeons, il sera joué à la série de 2 pigeons désignés, 1 franc la série.

La constatation automatique est obligatoire. Les amateurs sont responsables de leur constateur. Les pigeons seront convoyés. Une dépêche annoncera l'heure du lâcher.

Le règlement du concours de Somain du 21 mai 1911 sera appliqué.

LES TIRS

A SOMAIN. — Voici le résultat du tir à l'arc à la perche de 100 francs gratis que la société Sainte-Barbe a organisé le dimanche 23 avril.

122 tireurs ont pris part à ce tir à la fosse Senavalles. Les prix ont été distribués de la manière suivante :

1er oiseau abattu à M. Huon Théodule, de Saint-Amand. — 2e, à M. Pronnier J.-B., de Libercourt. — 3e, à M. Roblin Henri, de Denain. — 4e, à M. Hendrick J.-B., de Sessevalle. — 5e, à M. Bulin Louis, de Lourches. — 6e à M. Crépieux J.-B., de Guesnain. — 7e, à M. Dernoncourt Ernest, à Abscon. — 8e, à M. Meguelle Henri, de Denain. — 9e, à M. Huhon Théodule, de Saint-Amand. — 10e, à M. Clabecq Georges, de Billy-Montigny. — 11e, à M. Bulin Louis, de Lourches. — 12e, à M. Moreau Adolphe, d'Hérin.

Le dimanche 25 juin, grand tir sur deux perches, 1.100 francs de prix garantis par la Compagnie des mines, à Aniche.

LES COQS
A SAINT-AMAND

Des concours de coqs auront lieu aujourd'hui 1er mai, chez Henri Dubois, rue de Marilon. Mise 5 fr. pour 15 fr. — Louis Moreau, rue des Fèves. Mise : 5 fr. pour 15 fr. — A six heures et demie, chez Emile Gressier, Grand'Place. Mise : 5 fr. pour 25 fr. Plumes pour plumes.

Rougeurs Eruptions

Ce sont ceux qui n'ont pas fait la cure de printemps que nous voyons avec des visages rouges, qui ont de l'eczéma aux mains ou sur la figure, des boutons, des furoncles. Les pilules Pink vous donneront les meilleurs résultats pour votre cure de printemps. Elles régénèrent, purifient et enrichissent le sang, elles tonifient le système nerveux et débarrassent le corps de toutes ses impuretés.

Pilules Pink

Concours Général Agricole

La deuxième partie du Concours général Agricole de Paris, se tiendra, en 1911, au Champ de Mars, sur l'ancien emplacement de la Galerie des Machines, du mercredi 14 au dimanche 18 juin 1911.

Le concours comprendra les animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine et porcine, et les chiens de berger.

Pour être admis à exposer, on doit adresser au Ministre de l'Agriculture une déclaration écrite conformément aux formules spéciales mises à la disposition des concurrents, le 15 mai 1911 au plus tard, dernier délai d'admission.

Pour connaître les dispositions de l'arrêté d'organisation du concours et les récompenses prévues, on peut se procurer des programmes au ministère de l'Agriculture (Bureau des Encouragements à l'Agriculture, rue de Varenne, 78, à Paris, ainsi qu'à la Préfecture du Nord (Première division, bureau du secrétariat général).

SI VOUS VOULEZ
Manger avec appétit
Réconforter votre sang
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une Consommation agréable.
prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent Vin de
BANYULS-TRILLES
quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux hommes, dames et enfants.
Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, et chez les entrepositaires.
Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille, à cause des nombreuses contrefaçons.

La Pastorine
Peinture Email
donne aux objets un brillant comparable à celui de la porcelaine. Résiste au plomb au pinceau en une ou deux couches. Résiste aux intempéries et à toutes les eaux. En vente chez tous les Marchands de Couleurs. Exiger la marque.
Numéros 64-66-68, Route de la Révolte, à SAINT-DENIS, (Seine) Téléphone 407-0.

Revue Financière

Sous l'influence déprimante des événements du Maroc, la tenue de notre marché n'a rien eu de brillant, durant cette semaine. Dans presque tous les compartiments, on a chaque jour, enregistré une réaction accentuée des cours. En fin de semaine, cependant, de meilleures dispositions ont prévalu et l'on a pu regagner une petite partie du terrain précédemment abandonné.

FONDS D'ETAT

En tête de ce compartiment, la Rente Française a eu un marché particulièrement agité. En dernier lieu, on s'est raffermi à 95,82.

L'Extérieure et le Turc terminent respectivement à 97.25 et à 92.65. Les fonds russes sont soutenus. Le 4 % Consolidé est à 95.60, le 4 1/2 % 1909 à 101.90.

Les Fonds Japonais sont résistants.

ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Ce groupe a payé son tribut à la lourdeur générale et les cours sont en moins-value marquée sur les niveaux de la précédente huitaine.

La Banque de France s'inscrit à 3970. Du 24 décembre 1910 au 20 avril 1911, les bénéfices et intérêts divers de la Banque, déduction faite des dépenses d'administration, se sont élevés à 9.534.985 fr. 76 contre 7.278.425 francs pour la même période de l'année 1910.

Le Crédit Foncier termine à 825. Les obligations foncières et communales restent en grande faveur auprès du public de l'épargne, que séduit à juste titre leur absolue sécurité.

Parmi les grandes banques françaises, on trouve le Crédit Lyonnais à 1470, la Banque de Paris à 1800, la Société Générale à 775, la Banque de l'Union Parisienne à 1164.

Dans le groupe étranger, la Banque Ottomane s'inscrit à 712.

Lourdeur de la Banque Commerciale Italienne à 805.

CHEMINS DE FER

Les grandes compagnies françaises ont adressé au ministre des Travaux Publics leur réponse à la mise en demeure qu'elles avaient reçue au sujet de la réintégration des agents de chemins de fer révoqués. Sous des formes différentes, trois au moins d'entre elles, Est, Midi et Paris-Lyon-Méditerranée, opposent au ministre la nécessité où elles sont placées d'assurer l'ordre et la sécurité sur leurs réseaux, la responsabilité qu'elles assument de ce fait et aussi la rupture de contrat réalisée par la grève. Des déclarations dans le même sens ont été faites à l'assemblée générale des actionnaires de l'Est, notamment, et ont reçu l'approbation unanime des actionnaires.

Bonne tenue des Chemins Espagnols. Le Nord Espagne s'inscrit à 409, avec un dividende en perspective de 19 pesetas. Le Saragosse, donc le dividende sera de 29 pesetas, termine à 427. Andalous 257.

VALEURS INDUSTRIELLES

Les titres de Suez n'ont pas varié dans de grandes limites. L'action termine à 5485.

Le groupe des transports n'est pas dénué de fermeté. On termine à 663 sur le Métropolitaine, à 315 sur le Nord-Sud. La Thomson s'inscrit à 786.

Omnibus 670.

On a enregistré cette semaine une baisse du cuivre-métal ; malgré cela les cours des valeurs de cuivre sont bien défendus sur le marché anglais et leur tenue a influé sur la cote des titres de ce groupe au marché de Paris. Le Rio s'inscrit en dernier lieu à 1713, le Boléo à 439.

Les valeurs industrielles russes sont mieux défendues. La Sosnowice termine à 1482, la Briansk à 477.

On retrouve à 320 les Sels Gemmes et Houilles de la Russie Méridionale.

Les Chantiers de Saint-Nazaire se tiennent à 1.044. Des comptes qui seront présentés à l'assemblée générale des actionnaires le 2 mai prochain, il résulte que les bénéfices bruts de l'exercice 1910 se sont élevés à 2.038.956 francs contre 1.729.374 francs en 1909.

Sur le marché en banque, le Cape Copper s'inscrit à 163, la Tharsis à 141, la Hartmann à 777, Maltzoff à 2165, Housse du Platine à 849.

Après être restées quelques jours indécises, les entreprises de caoutchouc terminent la semaine en meilleure tendance.

Au groupe des mines sud-africaines, les dispositions sont hésitantes et plutôt lourdes. La clôture se fait à 120.50 sur l'East Rand, à 199.50 sur la Rand Mines. Les valeurs de diamant ne s'éloignent pas sensiblement de leurs cours antérieurs. De Beers 438.50. New Jagersfontein 212.50.

INFORMATIONS FINANCIERES

QUEBEC RAILWAY LIGHT HEAT AND POWER Cie. — Les recettes mensuelles sont des plus encourageantes : en mars dernier, les recettes de l'ensemble des services se sont élevées à $ 98.566 contre $ 79.079 en mars 1910 ; les dépenses ont été de $ 54.712 contre $ 45.308. Finalement, les recettes nettes ressortent à $ 43.854 en augmentation de $ 10.089, soit 29 %.

L'augmentation des recettes nettes depuis le commencement de l'exercice se chiffre par $ 37.229, soit 38 % de plus-value, confirmant largement les prévisions émises lors de l'introduction sur notre place des titres de cette remarquable entreprise.

CREDIT FRANÇAIS. — La souscription aux 50.000 actions de 500 francs du Crédit Français, le nouvel établissement fondé sous les auspices de la Banque J. Louis et Cie, a remporté un plein succès. L'assemblée constitutive de la Société aura lieu le 2 mai prochain.

SAINT-LOUIS ET SAN-FRANCISCO. — L'émission par la Banque Privée et la Maison Bénard et Jarislowsky des 70.000 obligations 5 % hypothèque générale de la Compagnie du Chemin de Fer de Saint-Louis et San-Francisco s'est effectuée avec un plein succès. Rappelons que ces titres font suite et sont entièrement assimilables aux 100.000 obligations déjà admises à la Cote Officielle de la Bourse de Paris, où elles se traitent actuellement aux environs de 495 francs.

LE NAPHTE. — L'action Le Naphte reste bien impressionnée par la fixation du dividende des actions anciennes à 12 % pour l'exercice écoulé comme pour les trois années précédentes. En ce qui concerne l'exercice en cours, les perspectives s'annoncent très favorablement par suite de la hausse du naphte. Celui-ci vaut actuellement 18 1/2 kopeck le poud alors que le prix moyen de l'année dernière a été de 14 kopeck. Il en suit une plus-value importante des recettes à prévoir.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, le 28 avril 1911.

MARCHE A TERME

Notre marché de valeurs internationales de spéculation manque toujours d'activité.

Notons toutefois la bonne tenue des Chemins espagnols, du groupe canadien, notamment de Rio Light et de Mexico Tram.

D'une quinzaine à l'autre, les rentes brésiliennes ont perdu quelques fractions, les valeurs de traction quelques points, tandis que le Rio-Tinto et les Vaisovie-Vienne se sont inscrites en progrès.

COMPTANT

C'est toujours le calme qui prévaut au comptant, où seules quelques firmes privilégiées continuent à attirer l'attention.

Notre 3 % national et les rentes congolaises s'inscrivent à des cours inchangés.

Parmi les lots de villes, nous avons remarqué la tenue meilleure des Bruxelles 2 % 1905 à 88.50.

A ce cours, le lot de Bruxelles 1905 est encore coté 21 fr. 50 plus bas que son taux de remboursement minimum qui, on le sait, est de 110 fr.

Vu la sécurité de placement qu'offrent ces lots et l'attrait qu'ils exercent sur le public du chef de gros lots sortant annuellement, on peut dire, sans être taxé d'exagération, que ceux-là qui achètent aux prix actuels ne risquent rien et ont, par contre, grande chance de réaliser un bénéfice sérieux.

Les obligations se négocient dans les limites habituelles.

On ne rencontre aucune animation au groupe des actions de banque, où cependant celles qui arrivent au tableau font fort bonne contenance.

Le dividende de la Banque d'Escompte et de comptes-courants à Liège, qui fut pendant 4 ans de 6 %, sera de 7 % pour l'exercice écoulé, le Conseil général ayant estimé que l'importance du bénéfice réalisé et la situation générale de l'entreprise autorisaient la majoration du chiffre du dividende.

Chemins de fer sans affaires.

La Société du chemin de fer de Bruxelles-Lille-Calais a encaissé pendant janvier 1911 une recette de 102.782 fr. 65, contre 104.084 fr. 42 en janvier 1909.

Les Tramways ont été pour ainsi dire les seuls valeurs qui aient eu un courant régulier de transactions.

Tel a été le cas pour les Buenos-Ayres à 148, 73 et 350 selon le titre.

Au 22 avril courant, les recettes encaissées par cette entreprise accusaient une progression de 2.439.729 fr., ou 14,13 % sur la période correspondante de 1910.

Bonne tenue des Madrid et d'Espagne à 240.

Par suite d'un contrat, la Société des Tramways Electriques d'Espagne a procédé à l'électrification des lignes de Madrid et d'Espagne.

De ce chef, elle était créditrice d'une somme quelque peu supérieure à 2 millions. Or, on annonce qu'il serait question de la consolidation de cette dette par la création d'obligations pour un montant égal. Ce serait une excellente mesure, très favorable pour les deux entreprises.

La rubrique sidérurgique manque d'animation, et les cours affichés ne s'écartent guère de ceux connus il y a huit jours.

Le bénéfice réalisé par les Hauts-Fourneaux du Sud de Châtelineau se sont élevés pendant l'exercice écoulé à 156.139 fr. 45. Il est probable que le Conseil décidera de les consacrer intégralement aux amortissements.

Les cotations relevées en valeurs houillères ne sont guère nombreuses.

A l'Assemblée des actionnaires de la Société des Charbonnages de Herve-Wergifosse, qui aura lieu le 8 mai prochain, il sera proposé de fixer le chiffre du dividende à 17 fr. 50 au lieu de 30 fr. l'année dernière.

Les valeurs congolaises ont été l'objet de fluctuations diverses.

Aux Verreries, l'action de capital Verreries du Doneiz s'achète à 32.

MESDAMES Si vous êtes inquiètes pour vos enfants, traitez-les en consultant le Docteur G. LACROIX, Pharm. diplômé, 18, rue Bonne, Lille, qui répondra gratis à toutes demandes relatives à ces maladies.

Pour se renseigner rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'adresser au journal
LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
publié à LILLE, 5, Grand'Place.
On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Le Gérant : Emile GEST.
Lille, 186 bis, rue de Paris.

FEUILLETON DU 1er MAI. — N. 57

LE POUCE
par Léon SAZIE

— Remarquez, mon cher Courville, que je ne perds pas mon temps aujourd'hui à comparer cette nouvelle empreinte avec celle découverte chez la Margellina ou celle que nous avons relevée chez le banquier Casthagnier... Ce serait inutile... Je les ai suffisamment étudiées... Nous savons à quoi nous en tenir... et ces empreintes sont définitivement classées désormais dans ce dossier.

Martin-Numa revint prendre sa place dans son fauteuil et me dit :

— Lors de notre étude de ces empreintes, mon cher Courville, vous m'avez semblé ne pas très bien saisir mon explication... Je crois même que vous avez pensé relever une contradiction dans mes déclarations... Puisque aujourd'hui l'occasion se présente, je reviens sur ce point, qui demande, en effet, à être précisé et exprimé de telle sorte qu'aucun flottement ne puisse subsister dans votre pensée, qu'aucune indécision ne persiste dans l'attention que vous apporter à suivre cette affaire.

» Ecoutez-moi bien... vous allez comprendre et vous verrez qu'aucune contradiction n'existe... qu'aucune erreur n'est possible. »

— Je vous donne toute mon attention...

— Lorsque, tout au début de cette affaire, quand j'ai été introduit dans le bureau du banquier Casthagnier assassiné, j'ai découvert sur le bloc-notes du banquier l'empreinte sanglante...

— Je me souviens de ce moment d'émotion que nous procura votre découverte...

— J'ai montré cette empreinte aux magistrats. Je leur ai dit : « Voyez, cette empreinte, elle dénote un pouce très fort, un pouce de criminel... aux plis de la peau très accusés, très durs... comme ceux des mains qui travaillent. »

— J'ai gardé cela dans ma mémoire...

— A ce moment, je ne parlais, si je puis ainsi dire, que de l'empreinte matérielle même... de la surface... de la tache inscrite, de l'impression, si vous voulez... de ce qu'un coup d'œil permet de voir... en général... en bloc !... De même que quand vous ouvrez un livre, vous voyez s'il est imprimé en gros ou petits caractères... sans lire encore ce que ces caractères gros ou petits réservent à votre esprit...

— Parfait.

— Donc, j'ai pu reconnaître un pouce énorme, pouce de criminel, aux traits qui pour être ainsi imprimés fortement devaient être forts, durs comme ceux des mains de travailleurs...

— C'est exact.

— Plus tard, quand nous avons eu le loisir et les moyens d'étudier longuement et en détail cette empreinte puissante, je vous ai déclaré — et c'est ici qu'il vous a semblé voir une contradiction dans mes dires, dans mon étude. Je vous ai déclaré que l'empreinte du pouce relevée sur le bloc-notes, l'empreinte de l'assassin, dénotait une main aristocratique... une main de gentilhomme... plus noble que celle du marquis...

— Très juste... Or, j'ai pensé tout naturellement que l'empreinte qui révélait une main d'ouvrier, ne pouvait en même temps désigner un gentleman !... Je me suis permis de vous exprimer mon étonnement...

— En effet... Mais si vous vous étiez souvenu à ce moment, que, lors de ma découverte... de ma première constatation, je ne parlais que de la surface... de la physionomie, de l'aspect du pouce, vous n'auriez pas eu cette hésitation... Vous auriez compris qu'ici, en second lieu, j'étudiais non plus le caractère du livre, mais ce que disait ce caractère... Ici, je lisais dans cette main comme dans un livre imprimé en lettres plus ou moins grosses, mais ne changeant pas pour cela le sens de ses phrases... C'était la pensée contenue dans le livre, grossièrement imprimé, que je cherchais, et cette pensée était des plus fines, des plus délicates...

» Le pouce du bloc-notes, en effet, est gros, énorme, de dimensions anormales !... Or, ce n'est pas là un des moindres étonnements pour moi que ce volume... cette surface !... Mais dans cette empreinte large et durement imprimée, j'ai trouvé des lignes fines, longues, aristocratiques, des signes qui appartiennent à une main de gentilhomme. Oui, dans cette grosse et dure main, large et forte comme celle d'un homme habitué au travail manuel, je trouve tous les caractères, toutes les lignes, tous les signes, toutes les indications d'une main aristocratique. Sous l'enveloppe du plébéien, se découvre le plus affiné des patriciens.

» Pour vous faire mieux comprendre... songez à une main de roi qui ferait de la menuiserie !... Comment ? Pourquoi ? Par quel mystère cela peut-il se produire ?... Je ne le sais pas encore... et c'est un bon sujet d'étude pour moi !... C'est un problème dont je n'aurai vraiment la solution exacte que quand je mettrai ma main, à moi, ma main de policier, au cou du propriétaire de ce pouce mystérieux et angoissant.

» Jusque-là, mon cher, contentez-vous de ces explications, qui doivent suffire à écarter de votre esprit toute crainte de contradiction. Je ne puis rien vous dire de plus...

» Un problème est posé. Nous avons un assassin à trouver... un assassin très fort, très habile... Cherchons... cherchons.

» Plus le problème est difficile, plus nous serons heureux de trouver la solution juste, et vraiment elle vaut la peine que nous nous donnions un peu de mal...! »

Martin-Numa se tut. Il se leva et vint à la table.

D'un geste lent, il prit dans la boîte une nouvelle cigarette.

Ensuite, les mains derrière le dos, il fit quelques pas dans son atelier.

Tout à coup, comme il se trouvait au bout de la pièce, il se tourna vers moi, et, de là-bas, il me dit :

— Savez-vous, mon cher Courville, quand le marquis m'a donné ce précieux gage d'amitié ?

— Cet après-midi, m'avez-vous dit...

— Parfaitement. Mais savez-vous à quelle heure ?

Comme j'allais répondre, Martin-Numa me coupa la parole

— A l'heure précisément à laquelle, rue Saulnier, se commettait le meurtre de la petite chanteuse napolitaine, la Margellina !...

— D'où la conclusion, m'écriai-je, que le marquis, si un moment on a pu le soupçonner d'être l'auteur du premier crime, est, en fait, absolument innocent...

— Pourquoi cela ? Pourquoi ?...

— Puisque le pouce du bloc-notes de la banque Casthagnier se trouve chez la Margellina... et, qu'au moment où l'on assassinait la chanteuse, le marquis se rencontrait avec vous, et vous offrait son pouce...

Sur les lèvres de Martin-